La confiance ça se mérite
Amundi
ASSET MANAGEMENT

OBJECTIF RESPONSABLE
Construire le monde de demain avec l'Investissement Responsable

N°6 | Novembre 2022

« Nous dépendons de l'oxygène pour vivre, de l'eau pour boire et d'une bonne alimentation pour survivre. Or ces trésors précieux sont souvent sous-estimés dans l'évaluation économique. La plupart du temps ils ne sont même pas intégrés ! »

Christine Lagarde, Présidente de la Banque centrale européenne

VUE D'ENSEMBLE

Biodiversité : une richesse à préserver pour la vie sur terre

La biodiversité désigne toute vie sur terre et est à l'origine du fonctionnement des écosystèmes que sont les forêts, les mers et les océans. Elle fournit d'innombrables services dits « écosystémiques » comme la provision d'aliments nutritifs, la pollinisation des cultures, la production d'oxygène, la régulation du climat ou encore la purification de l'air et de l'eau.

Ceux-ci permettent, par exemple, le maintien d'une chaîne alimentaire saine nécessaire à l'équilibre des écosystèmes. Ils offrent également **des sols fertiles** pour nos cultures, **de l'eau potable** et **un air de bonne qualité,** autant de services indispensables à notre santé et bien-être.

Des pans entiers de l'**économie** en sont tributaires et leur valeur économique mondiale est estimée **entre 125 000 et 140 000 milliards de dollars par an**[1]. La biodiversité est donc essentielle à la stabilité et au bon fonctionnement de notre société.

Pourtant, **la surexploitation des ressources, la pollution, la déforestation ou encore l'urbanisation** dégradent et appauvrissent les milieux naturels et contribuent au déclin de la biodiversité. Les enjeux sanitaires et de sécurité alimentaire provoqués par la dégradation des sols et de la qualité de l'eau potable et de l'air constituent également une **menace sociale.** L'impact économique est considérable. À titre d'exemple, la dégradation des sols menace 85% des terres cultivables dans le monde et engendre un coût estimé jusqu'à 10 600 milliards de dollars par an[2].

Face à ces défis intrinsèquement liés à ceux du dérèglement climatique causé par les activités humaines, les consciences s'éveillent et le sujet de la biodiversité gagne peu à peu du terrain. L'Union européenne (UE) a mis en place l**e réseau Natura 2000**, qui vise à conserver les habitats naturels et protéger les espèces de la faune et de la flore représentatives de la biodiversité européenne. Initié en 1992, il couvre aujourd'hui 18% des terres et près de 10% des mers de l'UE[3] et représente un bénéfice économique estimé entre 200 et 300 billions par an[4]. Dans une perspective plus globale, l**a Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15)** réunira les gouvernements du monde entier du 7 au 19 décembre 2022 à Montréal afin de convenir d'une nouvelle série d'objectifs pour la prochaine décennie.

Source : WWF, 2016

LE SAVIEZ-VOUS ?

395 millions[5] **:** c'est le nombre d'emplois qui pourraient être créés dans le monde à l'horizon 2030 en adoptant un modèle économique plus respectueux de la biodiversité.

1. Rapport « Financer la biodiversité, agir pour l'économie et les entreprises », OCDE, 2019
2. https://www.ngfs.net/sites/default/files/medias/documents/biodiversity_and_financial_stablity_building_the_case_for_action.pdf
3. https://www.touteleurope.eu/environnement/environnement-qu-est-ce-que-natura-2000/
4. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/api/files/attachment/865555/factsheet-business-case-biodiversity_en.pdf
5. https://es.weforum.org/reports/new-nature-economy-report-series/future-of-nature-and-business#:~:text=Transforming%20the%20food%2C%20land%20and,million%20new%20jobs%20by%202030.

VUE D'ENSEMBLE

L'agriculture, amie ou ennemie de la biodiversité ?

Notre **production alimentaire** repose majoritairement sur un petit nombre d'espèces végétales et animales. Neuf variétés de plantes dominent les deux tiers des cultures et huit espèces animales couvrent 97% de la production de viande[6].

Une concentration qui illustre le déclin de la biodiversité causé par **l'uniformisation des habitudes alimentaires et l'intensification de l'agriculture** pour nourrir une population mondiale en constante progression. Des habitats naturels sont ainsi convertis en terres agricoles ou exploitations d'élevage, ce qui a des conséquences significatives sur la biodiversité. Par exemple, plus de 17% du bassin amazonien a déjà été déforesté[7], pour permettre notamment l'expansion des cultures de soja et l'élevage bovin.

À cela s'ajoute l'usage généralisé **de pesticides et de produits chimiques** qui altèrent et appauvrissent les milieux naturels et contribuent au déclin des insectes pollinisateurs, pourtant indispensables à l'agriculture.

Les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et l'utilisation des terres sont par ailleurs responsables de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre mondiales[8] et contribuent, de ce fait, à accélérer le réchauffement climatique qui, à son tour, menace directement les cultures et les récoltes.

Face à ces défis de taille, un changement de paradigme s'impose afin de passer d'un modèle dominé par l'agriculture intensive à un modèle plus vertueux. **L'agroécologie** vise à concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les écosystèmes tout en cherchant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles. **L'agriculture régénératrice**, dont l'objectif est de régénérer les sols dégradés, d'augmenter la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques en favorisant la rétention du dioxyde de carbone est une autre alternative.

Cette transition nécessite d'importants **financements**, estimés à 80 milliards de dollars par an d'ici à 2050[9], et que les acteurs se mobilisent peu à peu en ce sens. Le plan de relance « transition agricole, alimentation et forêt » lancé en 2020 par le gouvernement français consacre 1,2 milliard d'euros à l'accompagnement de la chaîne alimentaire et des agriculteurs vers un modèle

plus respectueux de l'environnement[10]. Une enveloppe de 546 millions est dédiée à l'accélération de la transition agroécologique et 300 millions pour accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique[10].

Pour en savoir plus sur les solutions qui s'offrent aux investisseurs, veuillez consulter les travaux de recherche de l'Amundi Institute au sujet de la biodiversité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

60% de la perte de biodiversité est imputable au secteur de l'agriculture[11].

Le secteur est par ailleurs très gourmand en eau et représente 70% de la consommation mondiale d'eau douce[12].

6. https://www.fao.org/3/cb1785fr/cb1785fr.pdf
7. https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2021/rapport-amazonie-pour-lutter-contre-la-deforestation
8. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL_SPM_fr.pdf
9. https://www.worldbank.org/en/topic/financialsector/brief/agriculture-finance
10. https://agriculture.gouv.fr/france-relance-le-volet-transition-agricole-alimentation-et-foret
11. https://www.unscn.org/uploads/web/news/document/Climate-Nutrition-Paper-EN-WEB.pdf
12. https://www.worldbank.org/en/topic/water-in-agriculture#1

ÉCLAIRAGE

Investir en faveur de la biodiversité

Confrontés aux grands défis écologiques de notre époque, les épargnants prennent peu à peu conscience du rôle que peuvent jouer leurs placements.

Les investisseurs souhaitant s'engager en faveur de la biodiversité peuvent le faire de plusieurs manières :

1. en favorisant les fonds qui intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur processus de sélection des entreprises, et plus particulièrement ceux qui s'appuient sur le pilier environnemental ;
2. en privilégiant les supports d'investissement qui initient un dialogue actionnarial avec les entreprises détenues en portefeuille afin de les encourager à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la biodiversité ;
3. en investissant dans des fonds thématiques ESG qui visent à répondre aux enjeux de la perte de biodiversité.

Mais qu'est-ce que l'investissement thématique ? En quoi cette approche est-elle susceptible de contribuer à relever les enjeux liés au développement durable ?

ZOOM

L'investissement thématique ESG

L'approche thématique ESG consiste à choisir des entreprises actives sur des thématiques ou secteurs liés au développement durable tels que les énergies renouvelables, l'eau, la santé, ou plus généralement le changement climatique, l'écoefficience, le vieillissement de la population ou la biodiversité.
Les entreprises sont éligibles si la part de leur chiffre d'affaires tirée du secteur d'activité est au-dessus d'un certain seuil, ou si elles sont en position dominante sur le marché en question[13].

À titre d'exemple, un fonds thématique spécialisé dans l'écosystème économique marin peut chercher à sélectionner des entreprises qui s'inscrivent dans une approche de préservation ou d'exploitation durable des ressources des océans.

Parce qu'elle cherche à tirer parti de tendances de fonds sur le long terme, l'approche thématique est susceptible de convenir aux investisseurs qui souhaitent donner un sens à leur épargne en s'engageant en faveur d'un domaine qui leur tient à cœur.

13. Novethic, définition complète de l'investissement thématique ESG : https://www.novethic.fr/lexique/detail/thematique-esg.html

LE SAVIEZ-VOUS ?

Finance for Biodiversity Pledge

Amundi est signataire du pacte d'engagement du secteur financier pour préserver la biodiversité « Finance for Biodiversity Pledge ». Cette initiative mondiale réunit plus de 111 organismes financiers basés dans 20 pays qui représentent un total de 16,3 trillions d'euros d'encours sous gestion.

Les signataires de ce pacte s'engagent à protéger et à restaurer la biodiversité par le biais de leurs investissements et des axes suivants :

- collaborer et partager leurs connaissances ;
- dialoguer avec les entreprises ;
- évaluer leur impact ;
- définir des objectifs ;
- communiquer publiquement sur les points mentionnés ci-dessus avant 2025.

FOCUS

Amundi, un acteur de référence de l'Investissement Responsable

Le monde d'aujourd'hui est confronté à de nombreux défis en matière de développement durable, qui touchent tous les secteurs de la vie : réduction des inégalités, égalité femmes hommes, diminution de l'impact carbone, protection des espèces. L'investissement responsable est la réponse que le monde de la finance apporte à ces défis, c'est-à-dire l'investissement dans des entreprises respectant des critères Environnementaux, Sociaux ou de Gouvernance (ESG).

Amundi se classe dans le top 10 mondial de la gestion d'actifs avec 1 895 milliards d'euros[14] d'actifs sous gestion et plus de 769 milliards d'euros[14] d'actifs responsables.

Pionnier de l'Investissement Responsable
avec plus de 30 ans d'expérience

769,1 Mds€
d'encours en Investissement Responsable[14]

17 600
émetteurs notés sur les critères ESG

100 %
des fonds ouverts Amundi intègrent une analyse ESG

1 364 entreprises
auprès desquelles Amundi s'est engagé en 2021

7 309
assemblées générales d'actionnaires dans lesquelles Amundi a voté en 2021

14. Source : Données Amundi incluant Lyxor au 30/09/2022.

Retrouvez toutes les définitions des termes financiers utilisés dans ce document dans le lexique

AVERTISSEMENT

Achevé de rédiger le 8 novembre 2022. Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Notamment cette publication ne s'adresse pas aux US persons telle que cette expression est définie dans le US Securities Act de 1933. Les données et informations figurant dans cette publication sont fournies à titre d'information uniquement. Aucune information contenue dans cette publication ne constitue une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Les prévisions, évaluations et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Édité par Amundi Asset Management - Société par actions simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - 437 574 452 RCS Paris. Crédits photo : Istock.